

je crois, la spontanéité et la sincérité de ces regrets qui constituent le plus touchant hommage qui pouvait être rendu à sa mémoire.

(Traduction)

Depuis la dernière session, monsieur l'Orateur, la mort nous a enlevé un collègue estimé et serviable, l'honorable Alcide Côté, à une période de sa vie où l'on eût pu prévoir qu'il pouvait s'attendre à bien d'autres années d'activité fructueuse.

Je suis sûr de parler au nom de tous les membres de la Chambre en disant que M. Côté laisse dans notre assemblée le souvenir d'un gentilhomme qui nourrissait une profonde considération pour ses semblables, ce qui l'a rendu l'un des membres les plus populaires de la Chambre. Ces qualités qui le rendaient sympathique s'unissaient à un vif souci de ses responsabilités de citoyen. Tout au long de sa carrière dans les domaines professionnel, municipal et fédéral, il a travaillé dur et consciencieusement pour le bien-être des gens qui avaient mis leur confiance en lui et il s'est dépensé sans ménagement au service du pays tout entier.

Un autre trait de sa personnalité que, j'en suis sûr, tous les députés souhaitent me voir rappeler, c'était sa grande modestie, sa profonde humilité. Sa modestie naturelle ressort du fait que, lorsque nous avons eu à nommer un nouveau ministre des Postes en 1952, il fut peut-être le plus étonné de tous les membres de la Chambre d'être appelé à remplir ce poste.

Je sais, monsieur l'Orateur, que tous les députés voudront s'unir à moi pour exprimer aujourd'hui nos condoléances aux sœurs et aux frères de M. Côté ainsi qu'aux autres membres de la famille dans le deuil qui les a frappés.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je sais que tous les membres de la Chambre s'associeront aux condoléances que vient d'exprimer le premier ministre. Nous offrons nos sympathies aux membres du Gouvernement avec lesquels M. Côté était associé, et à tous ses collègues avec qui il était presque journalièrement en contact.

J'aimerais souligner, cependant, que l'honorable Alcide Côté était un fervent ami de tous les députés. On peut dire sans conteste, je crois, que pas un seul membre de la Chambre n'a été insensible à la bienveillance et à la cordialité avec lesquelles il abordait les problèmes qui nous préoccupent. Naturellement, dans une Chambre démocratique, il n'y avait pas toujours unanimité de vues quant à la manière d'accomplir les choses; mais, trait toujours caractéristique chez lui, les

[Le très hon. M. St-Laurent.]

discussions auxquelles il participait étaient imprégnées de la bienveillance et de la générosité dont le premier ministre a fait mention.

J'ai peut-être bonne raison de savoir ce que c'est que d'être accueilli à son retour par les membres de la Chambre. Je me rappelle le jour où, l'an dernier, nous étions tous heureux d'accueillir l'honorable Alcide Côté à son retour à la Chambre, croyant qu'il allait reprendre ses fonctions. La nouvelle a été doublement tragique lorsque nous avons appris, peu après, qu'il avait eu une crise cardiaque et, plus tard, qu'il était décédé très soudainement.

En mon nom et au nom de mes collègues, je tiens à faire savoir que je partage pleinement la sympathie exprimée par le premier ministre et j'offre à la famille éprouvée les sincères condoléances que veulent lui exprimer, je le sais, tous les députés.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que les sentiments exprimés par le premier ministre et le chef de l'opposition sont sincèrement partagés par tous les membres de la Chambre. M. Côté, dont la personnalité était si agréable, était un excellent ami qui aurait certainement pu espérer une longue carrière au sein de ce Parlement et au service de la nation. Il est vraiment tragique, répétons-le, de le voir ainsi fauché dans la fleur de l'âge et de songer qu'il est désormais perdu pour la nation, le gouvernement, son parti, et la province où il demeurerait.

C'est à l'automne de 1953, aux Nations Unies, que j'eus la meilleure occasion de le côtoyer de près, alors qu'en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il assumait les fonctions de président de notre délégation. J'ai la conviction que ceux d'entre nous qui travaillèrent à ses côtés pendant les quelques semaines que nous avons passées à New-York conserveront le souvenir de la charmante personne qui présidait nos réunions, tout autant que du plaisant compagnon qui, le soir venu et la tâche accomplie, se détendait parmi nous et savait toujours rendre sa présence agréable.

Nous tenons tous à joindre nos condoléances à celles qui ont déjà été témoignées aux membres de sa famille, à ses frères et à ses sœurs. J'aimerais également exprimer notre sympathie au Gouvernement et aux membres du parti libéral à l'occasion de la perte de l'un de leurs collègues dévoués. Je suis sûr que tous les membres de la Chambre ont le sentiment que nous avons perdu un homme dont nous apprécions tous la personnalité et l'amitié.